

# **RÈGLEMENT CONCOURS ECRAN NOIR**

Dans le cadre des journées autour des littératures policières « SANG D'ENCRE », la MJC de Vienne avec VIENNE TV et la Librairie Les Bulles de Vienne organise un concours vidéo ouvert à tous !

## **Article 1 : Objet du concours**

- Le concours vidéo « Ecran Noir » a pour objectif de donner l'opportunité aux jeunes de 13 à 25 ans et de participer à la réalisation d'une vidéo sur le thème du Polar.
- Le concours se déroule du 15 Juin au 06 Novembre 2021, et la remise des prix aura lieu sur le Salon Sang d'Encre le Samedi 27 Novembre 2021.
- Les participants devront réaliser un film d'une durée de **4 minutes maximum** générique inclus.
- Les vidéos pourront se présenter sous la forme de documentaire, clip, fiction, ou autre.
- Les vidéos devront être des œuvres originales créées exclusivement pour le concours et ne pas avoir déjà été diffusées.

## **Article 2 : Participants**

Les Participants seront répartis selon deux catégories suivantes :

- Les candidats âgés de 13 à 18 ans
- Les candidats âgés de 19 à 25 ans

## **Article 3 : Modalités d'inscriptions**

Les vidéos doivent être envoyées par mail via WeTransfer à la MJC de Vienne :

[salleduquai@gmail.com](mailto:salleduquai@gmail.com) **avant le 06 Novembre 2021.**

Il est également possible de déposer le film à la MJC de Vienne sur clé USB.

Chaque remise de film devra être composée des éléments suivants :

- Le film enregistré sous forme de fichier vidéo au format .avi, .mpeg, .mov et nommé avec le titre du film
- Le Bulletin d'inscription dûment rempli – *Cf. Annexe 1*
- Un commentaire de dix lignes maximum présentant la vidéo – *Cf. Annexe 2*
- Les autorisations de concourir et d'images pour les majeurs (pour les mineurs remplies par le parent ou le tuteur légal) – (nous pouvons fournir un modèle d'autorisation)

## **Article 4 : Droits d'auteurs et d'images**

- Les participants déclarent détenir tous les droits et autorisations nécessaires concernant les courts-métrages leur permettant de participer au présent concours.

A cette fin, ils garantissent notamment être l'auteur de la vidéo, ne pas porter atteinte aux droits d'un tiers, notamment le droit à l'image, le droit au respect de la vie privée et les droits de propriété intellectuelle (droit d'auteur,...).

- Les musiques utilisées dans les vidéos relèvent de la responsabilité de chacun des réalisateurs. Toute utilisation d'œuvre existante est réglementée, l'utilisateur devant se mettre en conformité avec les droits d'auteur (SACEM et SACD)

- Les participants autorisent à titre gratuit, la MJC de Vienne à diffuser leur court-métrage s'il est sélectionné, lors de la remise des Prix Sang d'Encre le Samedi 27 Novembre 2021.

En outre, les participants autorisent les organisateurs à diffuser à titre gratuit et sans limitation de durée leur vidéo dans le cadre de la promotion du concours.

- Les participants acceptent également d'être photographiés et autorisent l'utilisation de leur image dans toutes les manifestations promotionnelles et de communication liées à la remise des Prix.

### **Article 5 : Jury**

Un jury composé de professionnels de l'audio-visuel, d'Artistes, et de représentants associatifs sera chargé de la sélection des œuvres.

### **Article 6 : Sélection des œuvres et Prix**

Le jury évoqué ci-dessus sélectionnera dans un premier temps 5 vidéos par catégories mentionnées dans l'Article 2.

Les 3 premiers de chaque catégorie seront diffusés lors de la remise des Prix.

Le Lauréat de chaque catégorie se verra récompensé de lots offerts par nos partenaires (Livres, BD, goodies) ainsi qu'une formation vidéo avec Vienne TV.

## ANNEXE 1 : FICHE D'INSCRIPTION

Prénom ..... NOM .....

Adresse .....

Age ..... Date de naissance .....

Téléphone .....

E-mail .....

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du concours vidéo et l'accepte dans son intégralité.

Fait à ..... Le .....

Signature du candidat précédée de la mention : « lu et approuvé »

---

### **AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs)**

Je soussigné(e),

Prénom ..... NOM .....

Demeurant .....

Parent ou tuteur légal de ..... autorise mon enfant mineur à participer au concours vidéo «ECRAN NOIR» organisé par la MJC de Vienne et ses partenaires.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du concours et l'accepte dans son intégralité.

Fait à ..... Le .....

Signature du responsable précédée de la mention : « lu et approuvé »

